



Micro crèche Les Lucioles
245 rue de la dent du chat
73490 LA RAVOIRE
microcreche@laravoire.com

☎ 09.64.14.50.36

PROJET PÉDAGOGIQUE

MICRO CRÈCHE LES LUCIOLES



Juin 2023

SOMMAIRE

Préambule.....	P.3
1.Le temps d'accueil.....	P.3
1.1. <i>la première rencontre et l'adaptation.....</i>	<i>P.3</i>
1.2. <i>L'accueil du matin.....</i>	<i>P.4</i>
1.3. <i>L'accueil du soir.....</i>	<i>P.4</i>
1.4. <i>L'accueil de l'enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique.....</i>	<i>P.4</i>
1.5. <i>L'accueil de l'enfant sans distinction sociale.....</i>	<i>P.4</i>
2.L'éveil de l'enfant.....	P.5
2.1. <i>Les jeux libres.....</i>	<i>P.5</i>
2.2. <i>Activités d'éveil.....</i>	<i>P.5</i>
3.Apprendre à être ensemble.....	P.6
4.Les soins.....	P.6
5.Le sommeil.....	P.7
6.Les repas.....	P.7
7.Le quotidien.....	P.8
8.L'environnement social et le travail d'équipe.....	P.9
8.1. <i>Les partenaires et l'environnement social.....</i>	<i>P.9</i>
8.2. <i>Le travail d'équipe.....</i>	<i>P.9</i>
9.Les familles.....	P.10
Conclusion – évaluation.....	P.10

PRÉAMBULE

Le projet pédagogique a été élaboré par l'équipe éducative de la micro crèche autour d'une réflexion commune quant à la mise en pratique au quotidien de ses 5 valeurs éducatives : le respect, le plaisir, la communication, le partage et l'épanouissement.

Dans ce projet, différents temps du quotidien sont détaillés, en prenant en compte les réflexions, les façons d'être et les positionnements par rapport aux enfants et aux familles, à l'équipe et aux partenaires de la micro crèche.

1. Le temps d'accueil

Accueillir c'est recevoir, transmettre et écouter.

Objectifs : respect, communication, partage, permettre un épanouissement de chacun et une expérience collective.

Moyens : l'équipe est impliquée dans la communication et engage une réflexion sur son travail au quotidien.

Des séances d'analyse de la pratique sont mises en place pour aider dans le travail de prise en charge des enfants.

Des temps de réunion donnent l'occasion de construire des projets, d'ajuster le fonctionnement et de réfléchir aux objectifs

1.1. la première rencontre et l'adaptation

Pour les parents : il est important d'installer une relation de confiance pour qu'un lien se crée. Le professionnel se doit d'accorder aux parents une écoute bienveillante, de respecter leurs valeurs éducatives et culturelles.

Pour l'enfant : la découverte d'un milieu différent de la famille, où il devra faire connaissance des personnes qui le prennent en charge. Lorsqu'il est loin de sa famille, il est important que l'enfant se sente compris et en sécurité.

Pour les professionnels : le personnel se présente aux parents et explique son rôle. Il s'adresse alternativement à l'enfant et à ses parents. Le positionnement corporel du professionnel s'adapte à l'âge de l'enfant (se mettre à sa hauteur pour s'adresser à lui). Le langage sera adapté et non infantilisé.

Les professionnels accompagnent les parents dans leurs choix et difficultés dans la limite de leurs possibilités (cadre collectif, règlement de fonctionnement).

Lors de la première visite de la micro crèche l'éducatrice de jeunes enfants ou l'auxiliaire de puériculture présente les lieux, l'équipe et le règlement de fonctionnement.

Cette rencontre permet d'écouter les attentes de la famille, de faire connaissance et de créer des liens.

Une période d'adaptation est planifiée pour l'accueil progressif de l'enfant. Cette période permet de faire mutuellement connaissance. Un échange avec les parents aide les professionnels à mettre en place des repères pour l'enfant afin de suivre au mieux son rythme.

C'est aussi l'occasion pour la famille d'exprimer son ressenti par rapport à la séparation. « Grandir c'est se séparer » Winnicott.
Le professionnel écoute le parent avec empathie et propose un accompagnement pour aider à cette séparation.

1.2. L'accueil du matin

Lorsque l'enfant arrive le matin, il est important que ses parents puissent renseigner le professionnel pour une continuité de prise en charge. Le professionnel se rend disponible pour le nouvel arrivant.

Les parents sont invités à entrer dans la salle de vie pour une séparation en douceur. Il est important que l'enfant soit prévenu du départ de son parent.
Selon l'enfant, un temps « câlin » est nécessaire.

1.3. L'accueil du soir

Les retrouvailles sont sources d'émotions, les parents peuvent prendre le temps et entrer dans la salle de vie. Le professionnel veille à laisser un temps d'intimité entre l'enfant et son parent avant les transmissions.

L'échange de fin d'accueil donne au professionnel l'occasion d'expliquer aux parents la vie de leur enfant dans la collectivité, ses découvertes, joies, tristesses, relations sociales...

Une fois les transmissions effectuées, la famille quitte l'enceinte de la micro crèche afin de ne pas mettre en difficulté le personnel chargé du groupe d'enfants.

1.4. L'accueil de l'enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique

Pour aider les professionnels dans la prise en charge des enfants porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique, l'équipe travaille en partenariat avec les organismes sociaux éducatifs impliqués dans la prise en charge de l'enfant. L'aide apportée par ces organismes permet de mieux comprendre la/les difficultés de l'enfant et d'adapter leur accompagnement à sa spécificité.

Les parents sont impliqués dans la démarche et l'information aux autres familles est faite lors de l'inscription.

Les professionnels se forment et s'informent pour une meilleure prise en charge et une réelle intégration.

L'équipe peut aussi reconnaître ses limites et voir avec la famille les difficultés rencontrées pour, ensemble, orienter vers une prise en charge adaptée.

Le référent santé et accueil inclusif de la micro crèche est une personne ressource pour accompagner l'équipe dans l'accueil de ces familles.

Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) peut être mis en place pour permettre aux enfants concernés d'intégrer la collectivité.

1.5. L'accueil de l'enfant sans distinction sociale

Lors de l'accueil, l'équipe porte une attention particulière aux éventuelles difficultés sociales que peut rencontrer une famille.

Elle favorise également l'accueil de l'enfant pour permettre aux parents de poursuivre ou d'entamer une démarche d'insertion professionnelle.

L'équipe travaille avec les partenaires sociaux, Protection Maternelle et Infantile (PMI), service social... qui peuvent orienter une famille vers la micro crèche. Des temps de concertation avec la puéricultrice de secteur ont lieu environ tous les 2 mois.

2. L'éveil de l'enfant

*« L'enfant existe par le jeu. Il ne joue pas pour apprendre, mais il apprend parce qu'il joue. Le jeu nourrit sans arrêt le développement de l'enfant, de la même façon que ce développement nourrit sans arrêt son jeu. Il joue ses peurs, ses joies, ses amours, sa maladie. Il joue avant tout ce qui évolue en lui. Le jeu est le travail de l'enfant, le plaisir est le moteur de son jeu. Il convient toutefois d'envisager, séparément le jeu sous deux aspects :
-en temps qu'outil de développement pour l'enfant, de ses capacités propres.
-comme mode d'expression et, de ce fait, pour l'adulte, comme moyen de comprendre l'enfant. Il est nécessaire de fournir à chaque enfant des outils adaptés à son éveil, au moment où il en a besoin. Mais pas de parcours du combattant. » Jean Epstein*

Objectifs : la communication (mettre des mots sur les actes), le partage, l'épanouissement, le respect.

Moyens : l'observation est l'axe principal du professionnel. Elle permet d'orienter ses actions. L'accompagnement de l'enfant et les encouragements l'aident à investir les jeux. Les échanges entre professionnels permettent d'affiner la perception de chacun. L'équipe veille à un accompagnement adapté et sécurisant : l'enfant a besoin de repères mais aussi de liberté. Le positionnement du professionnel dans l'espace donne à l'enfant l'envie d'explorer. L'adulte agit comme un phare bienveillant (référence : Christine Schuhl). L'équipe s'inscrit dans le projet « ma santé à moi elle est culturelle » dans le cadre des 1000 premiers jours :

- La nature est une source riche d'expériences et de modèles. Les professionnels s'inspirent des phénomènes naturels pour proposer des activités psychomotrices et artistiques aux enfants.
- Le ciel est un écran géant, la montagne source de changement de couleurs suivant les saisons et les arbres font danser leurs feuilles avec le bruissement du vent. Les professionnels éveillent les enfants à aiguïser leur regard et leurs sens sur ce qu'offre ce spectacle.
- Une attention particulière est donnée au toucher et à l'automassage comme aide à la communication et à la connaissance de soi.

2.1. Les jeux libres

Objectifs : Les jeux libres favorisent l'imagination et la créativité. Ils permettent des interactions entre enfants. La communication est établie.

Moyens :

L'observation des interactions entre enfants permet de comprendre leurs comportements et leurs évolutions.

Chaque enfant suit son rythme : pas d'activisme, il a la possibilité de découvrir par lui-même et de prendre le temps de rêver, s'ennuyer, pour créer.

L'aménagement de l'espace est réfléchi : les professionnels sont attentifs aux mouvements de l'enfant, à la circulation, aux interactions et à ce qui favorise le jeu dans l'espace.

2.2. Activités d'éveil

Objectifs :

Elles favorisent le développement en sollicitant les sens de l'enfant, la motricité et le langage.

Elles apportent bien être et fierté. Elles sont source de partage. Elles « portent » vers l'autonomie.

Moyens :

L'équipe est vigilante au confort de l'enfant et au respect de son développement dans ses propositions d'activités. Le bébé ne sera pas installé dans une position d'éveil qu'il n'a pas acquis lui-même.

L'équipe est vigilante aux signes de fatigue de l'enfant et à ses aspirations lors des propositions.

Les professionnels accompagnent les tous-petits dans leurs explorations en proposant un espace stimulant et en veillant à la sécurité de chacun. Ils prennent le temps et laissent l'enfant libre de son choix. Des activités guidées peuvent être proposées ou pas, aux plus grands...

L'observation quotidienne permet d'orienter les propositions d'activités.

Les sorties extérieures donnent lieu à des découvertes variées et sont favorisées. Sensibiliser les enfants à la nature et au vivant est une des priorités encouragée à la micro crèche.

Les performances et productions ne sont pas le but de l'activité. Le bien-être, la satisfaction et le plaisir restent les moteurs.

3. Apprendre à être ensemble

Objectifs :

Les professionnels accompagnent l'enfant à trouver petit à petit sa place dans la collectivité. Il intègre au fur et à mesure les règles de la vie en collectivité et le partage devient plaisir.

Moyens :

L'espace et les jeux sont suffisants pour permettre des déplacements et des découvertes de façon autonome. L'environnement devient une invitation à découvrir, jouer, partager, rêver.

Les professionnels sont attentifs à leur positionnement dans l'espace, leurs déplacements, leurs paroles... Ce positionnement influence le comportement de l'enfant.

L'adulte se met à la hauteur des enfants, dans une attitude bienveillante. Il joue avec eux.

« Ce sont les postures rassurantes, discrètes, en résonance avec l'enfant qui le guideront vers l'autonomie, en valorisant la confiance en soi de chacun. » Christine Schuhl.

Les temps collectifs tels que le repas, la collation et les activités en petits groupes permettent à l'enfant d'intégrer progressivement les règles tout en éprouvant du plaisir.

4. Les soins

Objectif :

L'organisation des soins et les moments de change ont pour mission première d'assurer l'hygiène et le confort de l'enfant dans le respect et la communication.

Dans ces actes individuels, l'enfant progresse dans la prise de conscience de son corps.

Moyens :

Ces moments sont l'occasion de partager des temps privilégiés avec l'adulte. Le professionnel sollicite l'enfant pour qu'il soit acteur dans les gestes d'hygiène. Des mots sont posés sur chaque geste et le confort de l'enfant est assuré pour éviter de le mettre en difficulté.

Tous les gestes prodigués avec attention par l'adulte, contribuent, grâce au regard respectueux, à renforcer l'estime de soi et apporte une sécurité intérieure à l'enfant.

Un échange avec la famille permet de mettre en place en douceur l'apprentissage de la propreté. L'équipe tient compte de la maturation physiologique, intellectuelle et affective de l'enfant.

Dans le respect de l'enfant, les professionnels positivent toute tentative et dédramatisent « les accidents de parcours ».

Une activité ne sera pas interrompue brutalement pour changer une couche ou proposer un passage aux toilettes.

L'hygiène au quotidien passe par le lavage des mains : chaque enfant dès que sa taille lui permet sera incité à un lavage de mains avant de passer à table ou après chaque activités « salissantes ».

Les actes comme l'hygiène, les petites blessures et les maladies sont soumis à des règles et des protocoles.

Lors de maladie, il est important d'entendre la douleur de l'enfant et sa difficulté à supporter le groupe.

5. le sommeil

Dormir est un besoin fondamental chez l'enfant. Le sommeil favorise la synthèse de l'hormone de croissance. Pendant le temps de sommeil, le cerveau organise la pensée. Le repos constitue une période de récupération. C'est un besoin vital. Dormir c'est grandir.

Objectifs :

Respecter le rythme biologique et le confort de l'enfant.

Moyens :

L'équipe prend en compte les renseignements donnés par la famille pour connaître les habitudes et les rituels d'endormissements.

Le professionnel apprend à décrypter les signes de fatigue de chaque enfant et dès que nécessaire, l'enfant sera invité à aller se reposer.

Deux chambres sont aménagées avec 5 couchages chacune. La chambre des bébés est équipée de lits à barreaux. 5 lits bas permettent aux grands de s'installer et se lever seuls dans la 2^{ème} chambre.

Pour les bébés, il est important de répondre individuellement à ses besoins en adoptant une attitude rassurante (paroles douces, gestes adaptés) qui aidera progressivement l'enfant à s'endormir. Autant que faire se peut, le rythme de l'enfant est respecté.

Pour les plus grands, la sieste s'organise en début d'après-midi. Des rituels verbalisés sont mis en place pour l'installation au repos.

Un professionnel reste dans la chambre pour garantir l'endormissement et le besoin d'assurance.

Lorsque l'enfant finit sa sieste, il peut se lever seul. Les réveils sont échelonnés, les enfants ne sont pas réveillés par l'adulte.

6. Les repas

Temps forts de la journée, ils induisent des enjeux relationnels et affectifs importants. Ce sont des moments de plaisir, de découvertes et d'échange.

Objectifs :

Répondre au besoin fondamental de se nourrir.

Prendre plaisir, partager avec le groupe, se socialiser.

Moyens :

Les repas sont préparés selon des règles d'hygiène bien précises.

Les menus sont validés avec le cuisinier prestataire et la puéricultrice de la crèche afin d'élaborer des repas en respectant les règles de diététique et en participant à la prévention de l'obésité en limitant la quantité de sucres et de sel.

Les parents sont informés des menus de la semaine par affichage dans le hall de la micro crèche et sur le site internet de la commune.

Les enfants sont sensibilisés aux origines des aliments (potager, livres, ateliers cuisine...).

Les professionnels veillent à créer un environnement paisible, une ambiance détendue et conviviale pendant les repas.

L'équipe respecte le régime alimentaire et le rythme de chaque enfant. Elle est vigilante aux signes de faim des tous petits pour ne pas générer une trop grande frustration : l'anticipation et l'organisation permet de répondre plus sereinement au besoin de l'enfant.

L'équipe réfléchit sur la cohérence de ses exigences vis à vis de l'enfant : il peut commencer à manger avec les doigts ou avec des couverts, c'est un apprentissage important qui favorise l'autonomie.

Le matériel utilisé est adapté à l'âge de l'enfant (chaise basse, siège rigide, chaise haute).

Les professionnels responsabilisent les plus grands en les incitant à aider à la préparation de la table et à se servir seul.

Prendre son temps est important : chaque enfant mange à son rythme et en fonction de son appétit.

Les déplacements sont limités pour assurer le calme. C'est un temps important d'échange et de communication.

7. Le quotidien

L'enfant passe un temps plus ou moins long à la micro crèche. Il a besoin de moments de maternage, d'espace qui lui permettent des explorations variées et sécurisées, mais aussi d'espaces privés où il peut s'isoler.

Objectifs:

Rassurer l'enfant et l'aider à cheminer vers l'autonomie. Lui donner confiance en ses ressources.

Moyens :

Les « doudous » et tétines apaisent les angoisses et facilitent le chemin vers l'autonomie. L'enfant qui le désire peut garder son « doudou ». Lorsqu'il le souhaite il le déposera dans sa corbeille à disposition. Il est important de respecter la dimension affective de cet objet qui fait le lien entre la maison et la micro crèche.

Les petites astuces pour faciliter la vie en crèche :

- La mise en place de rituels ponctue la journée et aide le passage d'un temps à un autre. L'équipe veille à expliquer verbalement et par sa gestuelle chaque action.
- Les parents sont invités à entrer dans la salle de vie pour partager un temps avec le groupe lors de fêtes ou d'activités.
- Les règles de vie communes permettent de créer un environnement sécurisant. Elles donnent des repères aux enfants et leur ouvrent l'accès à la collectivité.
- L'enfant dispose d'espace personnel : casier à son nom, porte manteau, lit, corbeille.

Les professionnels se servent de l'observation pour proposer des temps et des espaces adaptés aux besoins de l'enfant « ici et maintenant » : création de maison en tissu, espace moteur, activités plus calmes...

Les professionnels portent une grande attention à leur posture en se mettant à hauteur des enfants et en gardant un regard bienveillant sur le groupe d'enfants.

8. L'environnement social et le travail d'équipe

La micro crèche est un lieu d'accueil de proximité. L'enfant s'inscrit dans un cadre social, une commune.

8.1. Les partenaires et l'environnement social

L'équipe travaille en lien avec différents partenaires :

- Le Relais Petite Enfance (RPE) « Les Elfes ».
- Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) « Clochette ».
- la crèche « Les Lutins ».
- La médiathèque.
- L'école Maternelle de Féjaz.
- La dumiste de la commune.
- L'élue petite enfance et la directrice du Centre Communal d'Action sociale (CCAS) de la commune.
- Différents services sociaux (Protection Maternelle et Infantile, Centre d'Action Médico-Social Précoce, Centre Médico Psychologique, Institut National des Jeunes Sourds, Instituts de Formations....).

Objectifs :

- La communication et le partage avec ces partenaires permettent aux professionnels d'enrichir leurs connaissances et d'évoluer dans leur pratique.
- Assurer une continuité et une complémentarité avec les intervenants « petite enfance » pour favoriser une prise en charge globale de l'enfant et créer du lien.

Moyens :

- L'équipe participe à la création et à la mise en place de différents projets avec les partenaires communaux en charge de la petite enfance. Ces projets permettent à tous les acteurs de partager leurs savoirs, leurs compétences et d'enrichir leur ouverture sur l'extérieur. Des temps de coordination sont organisés et favorisés pour stimuler le travail d'équipe.
- Une bibliothécaire de la médiathèque vient une fois par mois à la micro crèche pour proposer une animation autour du livre et prêter des albums et documents sonores.
- Des sorties dans le quartier sont organisées régulièrement : chaque promenade est l'occasion pour les enfants de s'orienter, découvrir et partager avec les habitants du quartier.
- Des temps de concertation sont organisés avec l'élue petite enfance et la directrice du CCAS pour appliquer la politique petite enfance de la commune et s'interroger ensemble sur les besoins spécifiques des usagers.

8.2. Le travail d'équipe

L'équipe de la micro crèche est composée d'une responsable EJE, d'une adjointe EJE, d'une auxiliaire de puériculture et de deux agents titulaires du CAP AEPE.

Objectifs :

- Mettre en place le projet d'établissement avec la complémentarité de chaque métier.
- Travailler en cohérence, dans le respect et la bienveillance pour proposer un accueil de qualité à tous (enfants, parents, collègues, stagiaires, partenaires...).

Moyens :

- Chaque professionnel se forme, s'informe sur l'évolution des pratiques et partage avec l'équipe des nouveaux acquis.
- Des réunions d'équipe sont organisées régulièrement pour aborder le quotidien. Des temps d'analyse de la pratique professionnelle sont également prévus sur l'année et permettent de prendre du recul par rapport aux situations rencontrées et au positionnement professionnel de chacun.
- Une attention particulière est donnée à la communication pour maintenir une relation de confiance entre les membres de l'équipe.
- Des stagiaires sont accueillis pour leur permettre de découvrir le travail spécifique de la micro crèche. Ces accueils permettent également à la structure de garder un lien avec les institutions formatrices.

9. Les familles

Chaque parent est invité, suivant ses disponibilités et ses envies à participer à la vie de la micro crèche. L'équipe souhaite créer un lien et l'alimenter tout au long de l'année. Chaque membre de l'équipe oriente, rassure et répond aux questionnements quotidiens.

Objectifs :

- Travailler dans le respect, le partage et la communication.
- Reconnaître la place des parents et leur permettre de participer à la vie de la structure.
- Assurer une continuité dans la vie de l'enfant et favoriser une co-éducation constructive.
- Créer et instaurer une relation de confiance.

Moyens :

- Le hall d'accueil et la salle de vie sont des lieux d'échange entre parents, professionnels et enfants. L'équipe contribue à cette convivialité en portant une attention particulière à son positionnement et aux informations à disposition.
- Les parents sont informés des projets et activités quotidiennes et sont invités à participer à des temps collectifs.
- Un affichage dans l'entrée permet de communiquer aux parents les menus, les protocoles et toutes les informations de la structure.
- Les photos et prénoms des enfants marquent leur espace personnel (casiers, panières).
- Le bureau permet un dialogue plus confidentiel.
- Une réunion de rentrée est organisée pour les parents et les professionnels afin d'échanger sur les objectifs de l'année. Ce temps se termine par des échanges conviviaux qui permettent aux familles de faire connaissance.
- Un temps convivial est également proposé au début de l'été à tous les parents.
- Les parents sont associés à la vie de la micro crèche. Chacun peut, s'il le souhaite, partager ses compétences avec l'équipe (chansons, goûters, ateliers, musique...)

Conclusion - évaluation

La première rédaction du projet a été réalisée en mars 2015. Depuis l'ouverture de la structure en septembre 2012, l'équipe a appris à fonctionner ensemble et s'est accordée des espaces de réflexion sur les objectifs et les valeurs piliers choisies. Les parents ont contribué à ce travail.

Ce projet est en mouvement et fait l'objet d'évaluation et de réajustement réguliers, le dernier datant de mai 2023.